



UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE
IAE PARIS
SORBONNE BUSINESS SCHOOL

Formation Continue

GUIDE des Formations



L'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE AU SERVICE DU MANAGEMENT

Etablissement public d'enseignement supérieur, l'IAE Paris - Sorbonne Business School s'est spécialisé depuis 1956, dans la formation des cadres au management.

Chaque année, 2 500 étudiants de formation continue, initiale et apprentissage suivent les programmes dispensés par l'institut en France ou à l'étranger. On compte aujourd'hui plus de 30 000 diplômés exerçant dans les entreprises du monde entier. Tous les programmes de l'IAE Paris sont dispensés par son propre corps professoral composé d'enseignants-chercheurs qui mènent leur activité de recherche dans le domaine qu'ils enseignent, et par des intervenants extérieurs, praticiens d'entreprises, experts dans leur spécialité.

L'IAE Paris est associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et propose à ce titre des diplômes nationaux de Licence, Master, Doctorat ainsi que des Diplômes d'Université.

CHOISIR SA FORMATION

PROGRAMMES DIPLÔMANTS	Durée	Admission	Rentrée
MBA(s)			
MBA Management et Administration des Entreprises (MAE) > <i>Management Général</i>	journée : 15 mois soirée : 2 ans	Dossier / Entretien	Septembre
Global Executive MBA en partenariat avec l'IFG	e-learning	Dossier	Toute l'année
MBA Finance IHFi en partenariat avec l'IFG	e-learning	Dossier	Toute l'année
MBA Marketing et Communication Santé	journée : 18 mois	Dossier / Test Entretien	Octobre
International MBA (en anglais)	journée : 17 mois (soirée + 1 samedi/2)	Dossier TOEIC-TOEFL Entretien	Septembre
Global MBA (USA, Brésil, Asie, France)	17 mois	Bachelor / GMAT TOEFL / Entretien	Septembre 2019
MASTERS (M2)			
Contrôle de gestion et audit organisationnel > <i>Management de la performance et du risque</i>	journée ou soirée : 18 mois	Dossier / Entretien	Janvier
Finance > <i>Management financier</i>	journée ou soirée : 18 mois	Dossier / Entretien	Janvier
Management des Associations	journée : 17 mois	Dossier / Entretien Note de synthèse	Janvier
Management et Administration des Entreprises (MAE) > <i>Management de la chaîne logistique</i>	journée : 15 mois	Dossier / Entretien	Février
Marketing et Pratiques Commerciales	journée : 18 mois soirée : 21 mois	Dossier / Entretien	Janvier
Ressources Humaines et RSE	journée : 16 mois soirée : 15 mois	Dossier / Entretien	Septembre
NOUVEAU Recherche > <i>Études et théorie des associations</i>	journée : 1 année universitaire	Dossier / Entretien	Janvier
Recherche > <i>Études et théorie des organisations</i>	journée : 12 mois	Dossier / Entretien Epreuve écrite	Octobre
DOCTORAT			
Sciences de gestion	3 ans	Dossier	Septembre à Novembre
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ / PROGRAMMES COURTS			
D.U. Diriger, créer ou reprendre une entreprise - Entrepreneuriat	120 h	Dossier / Entretien	Mars
D.U. Management Transversal des risques	120 h	Dossier / Entretien	Janvier
> Management de la marque	4 jours	-	Juin
> Management des coopératives et des mutuelles	4 jours	-	Juin
> Management des restructurations	4 jours	-	Mai
> Partenariats Public-Privé	4 jours	-	Mai

Les candidats ne justifiant pas d'un niveau de diplôme Bac+4 peuvent demander à bénéficier de la Validation des Acquis Professionnels (VAP - décret 1985).

FINANCER SA FORMATION

Selon votre situation, des dispositifs existent pour vous aider à financer votre formation.



Le Congé Individuel de Formation (CIF)

Le CIF concerne les salariés du secteur privé en CDI justifiant d'une activité salariée de 2 ans ainsi que les salariés en CDD, justifiant de 24 mois d'activité salariée durant les 5 dernières années. Il couvre jusqu'à 1 200 heures de formation pour les formations à temps partiel. Le CIF est un congé qui permet au salarié de s'absenter de son poste et de suivre une formation pour se qualifier, évoluer, se reconverter. Tout salarié peut le demander.

Le Plan de Formation (PF)

La formation peut être prise en charge dans le cadre du PF. Dans ce cas, elle est financée par l'entreprise, avec éventuellement la participation de son OPCA. Le coût de la formation est à la charge de l'entreprise, il faut donc se rapprocher du service RH pour étudier cette possibilité. Durant la période de formation, le salarié continue à être rémunéré et conserve sa protection sociale habituelle.

Le Contrat de Professionnalisation

Sont concernés, les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi, ainsi que les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus qui veulent compléter leur formation initiale. Il se déroule sur une durée comprise entre 6 et 12 mois, voire 24 mois si cela est prévu par des dispositions conventionnelles. Il se caractérise par l'alternance de périodes de travail en entreprise et de périodes de formation à l'IAE de Paris.

La Période de Professionnalisation (PP)

Elle s'adresse à tout salarié en CDI, y compris les salariés titulaire d'un Contrat Unique d'Insertion (CUI). La période de professionnalisation peut être demandée par le salarié qui peut mobiliser son CPF ou par l'employeur dans le cadre du plan de formation (PF). Le financement de la période de professionnalisation est assuré par l'OPCA auquel l'entreprise a versé ses contributions. Se rapprocher de son employeur pour monter le dossier.

Le Compte Personnel de Formation (CPF, ex DIF)

Le CPF est alimenté en fin d'année civile à hauteur de 24h pour un temps plein, jusqu'à un seuil de 120h, puis de 12h par an dans la limite de 150 heures. Le salarié qui souhaite mobiliser son CPF tout ou partie sur son temps de travail doit obtenir l'accord préalable de son employeur. Il doit faire sa demande au minimum 60 jours avant le début de la formation si cette dernière dure moins de 6 mois, et au minimum 120 jours dans les autres cas.

L'employeur dispose de 30 jours calendaires pour faire connaître sa décision; le défaut de réponse vaut acceptation. Si la demande est acceptée, les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPCA dont relève l'entreprise.

Se rapprocher de son employeur pour monter le dossier.

Les formations éligibles à ce dispositif doivent être inscrites sur une liste :

<https://espaceprive.moncompteformation.gouv.fr/sl5-portail-web/formationeligible/index>

Les formations de l'IAE Paris sont éligibles au CPF (vérifier la branche d'activité), ou sont en cours de référencement.

La Formation Hors Temps de Travail (FHTT)

Elle s'adresse à tout salarié travaillant en CDI dans une entreprise du secteur privé et justifiant d'un an d'ancienneté. Aucune autorisation d'absence n'est à demander à son employeur. La demande de financement doit être déposée auprès du Fongecif au plus tard trois mois avant le début de la formation. La durée de la formation doit être au minimum de 120 heures et au maximum de 1200 heures à temps partiel ou un an à temps plein. Elle doit être réalisée en dehors des horaires de travail (soir, week-ends) ou pendant des congés (parental, sans solde, RTT, congé annuel,...).

Demandeurs d'emploi

Avant d'entamer toute action de formation, le demandeur d'emploi doit se rapprocher de son conseiller Pôle emploi pour valider son dossier de formation et étudier si des financements par le Pôle Emploi sont envisageables. Le demandeur d'emploi peut aussi prendre contact auprès du Conseil Régional, de la Mairie, de sa Caisse d'Allocations Familiales ou de sa Caisse de Retraite. Il peut également se rapprocher du Fongecif ou de l'OPACIF dont il dépend.



Quelques liens utiles

Fongecif IDF : www.fongecif-idf.fr

Ministère du travail : www.travail.gouv.fr

Centre d'information et de ressources sur la formation continue : www.centre-inffo.fr

Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr

POURQUOI CHOISIR L'IAE PARIS ?

Réseau actif de plus de 30000 diplômés

Un réseau adossé à l'Association des Anciens Elèves de l'IAE Paris-Alumni. L'association organise plus de 100 manifestations par an et anime pas moins de 20 clubs professionnels.
www.iae-paris.org

Plus de 350 Chargés d'enseignements, praticiens d'entreprise

Les programmes de l'IAE Paris, qu'ils soient diplômants ou qualifiants, sont dispensés par un corps professoral composé d'universitaires de haut niveau et de cadres expérimentés experts dans leur domaine.

Une pédagogie nourrie par la Recherche

Les enseignants de l'IAE de Paris combinent dans leurs interventions les apports de la recherche la plus récente dans leur domaine de spécialité et les préoccupations managériales des organisations contemporaines. L'IAE s'appuie à cet effet sur une équipe, le GREGOR, articulée autour de plusieurs Chaires de Recherche qui fonctionnent en partenariat étroit avec des entreprises : c'est au sein de ces Chaires que sont produites des connaissances académiques pertinentes pour les acteurs du monde socio-économique qui viennent nourrir systématiquement les enseignements dispensés à l'IAE.

INTÉGRER UN DIPLÔME DE L'IAE PARIS

> Retrouvez toutes les dates des sessions de recrutement 2018 sur le site de l'IAE Paris

www.iae-paris.com

SOIRÉE PORTES OUVERTES

> **Mardi 20 mars 2018**
19h00 - 21h30

12 rue Jean-Antoine de Baïf - 75013 Paris
1er étage